

## TOUR DE LA VANOISE EN RAQUETTES

**Raid raquette montagne en refuge  
5 jours, 4 nuits, 5 jours de randonnée**



*Le massif de la Vanoise devient au fil des ans, un de nos lieux de prédilection. De larges vallons, des sommets accessibles, le Parc National se prête merveilleusement bien à la pratique de la raquette en altitude. Nous y avons en effet déniché de fabuleux itinéraires au pied de la Grande Casse (3855 m), point culminant de la Savoie. Nous faisons notre trace dans ces espaces grandioses et pouvons observer chamois, marmottes ou blanchots (le blanchot est le nom local du lièvre variable, à ne pas confondre avec le "blanc chaud", nom local du vin blanc chaud servi en Savoie, lorsque les conditions l'exigent). En cinq jours, nous relierons Tignes à Val d'Isère en effectuant le tour de la Pointe de la Sana.*

*Ce raid se déroule en haute montagne dans un domaine sauvage et préservé, avec les contraintes que cela impose au niveau des conditions météo, de l'hébergement et du portage. L'hébergement s'effectue dans les agréables refuges du Parc national de la Vanoise et vous vous souviendrez de l'accueil des gardiens. Vous avez à porter vos affaires personnelles durant les cinq jours.*

# PROGRAMME

**Jour 01** : Rendez-vous en gare de **Bourg St Maurice** à **8 heures**. Le petit-déjeuner sera pris en commun pour un premier moment d'échange et de convivialité. Présentation du séjour par l'accompagnateur et répartition des participants dans les différents véhicules. Cela permet également de vérifier le contenu du sac à dos afin de ne porter que l'indispensable. Nous gagnons ensuite **Le Manchet** au-dessus de Val d'Isère pour y laisser des véhicules, puis **Tignes**, point de départ de la randonnée. L'organisation de cette logistique occupe une bonne partie de la matinée. Nous quittons la forêt de pylônes et pénétrons dans le **Parc National de la Vanoise** pour atteindre le **Col de la Leisse** (2761 m). La descente par le vallon du même nom nous conduit au **Refuge de la Leisse** (2487 m), au pied de La Grande Motte.

Dénivelée : + 650 m, - 270 m

Longueur : 9 km

Horaire : 4 h

**Jour 02** : Cette étape au relief très doux nous laisse le temps d'observer les chamois et les marmottes qui ne manqueront pas d'être au rendez-vous. Nous commençons par monter jusqu'au **Col des Pierres Blanches** (2842 m), magnifique passage dominant le vallon de La Rocheure, mais sans issue. Nous redescendons sur le même versant pour rejoindre le fond du **Vallon de la Leisse** au pied des à-pics de la Grande Casse. Cette douce portion jusqu'au confluent **d'Entre Deux Eaux** nous permet d'admirer à loisir nos compagnons les chamois. Le plus dur reste à faire car c'est en montée que nous terminons la journée pour atteindre le **Refuge du Plan du Lac** (2307 m). Mais nul doute que le sourire des gardiens sera là pour effacer les dernières fatigues.

Dénivelée : + 700 m, - 880 m

Longueur : 16 km

Horaire : 5 h

**Jour 03** : Cette journée est consacrée à l'exploration du **Massif de Lanserlia**. Nous contournons tout le massif pour atteindre le vallon menant à la **Pointe de Lanserlia** (2909 m). De grands espaces nous mènent ensuite au **Col de Lanserlia** (2791 m) au pied du Grand Roc Noir et de la Pointe du Vallonnet. Par le **Grand Vallon**, où tout le plaisir ludique des descentes en raquettes peut s'exprimer, nous gagnons le **Vallon de La Rocheure**. Nous remontons ensuite cette douce vallée, à la recherche des chamois paissant sur les faces sud, jusqu'à la chaleur du **Refuge de La Femma** (2352 m), où nous passons la nuit.

Dénivelée : + 800 m, - 810 m

Longueur : 13 km

Horaire : 5 h 45 mn

**Jour 04** : Cinq petits cols sont au programme de cette randonnée d'envergure, sans réelle difficulté, ce qui nous conduit jusqu'à l'altitude de 3000 mètres. Nous commençons par gravir les pentes menant au **Col du Pisset** (2958 m). Un petit collu (2980 m) nous ouvre ensuite les portes du cirque de la face Nord de la Pointe de Méan Martin. Après avoir contourné le Glacier des Fours, nous montons au **Col des Roches** (2973 m). Après un nouveau petit collu, nous atteignons la **Pointe de la Met** (3041 m), point culminant de la randonnée. Le dernier col, le **Col de Bézin** (2976 m) nous ramène dans le vallon conduisant au **Refuge du Fond des Fours** (2537 m).

Dénivelée : + 890 m, - 710 m

Longueur : 12 km

Horaire : 5 h 45 mn

**Jour 05** : Un grand zig-zag nous permet d'atteindre la base des **Pointes de Lorès**. Notre point le plus haut est atteint à la cote 2864. Après être passés aux Pissets, un large mouvement circulaire au pied du Glacier des Barmes de L'Ours et de la Pointe de la Sana, nous conduit près de la **Croix du Pisset** (2777 m). On se laisse ensuite glisser dans le **Ruisseau du Charvet**. La gorge se resserre et la randonnée en raquettes prend des allures de canyoning. Nous arrivons ainsi au **Manchet**, terme de notre périple. Nous récupérons les véhicules laissés à Tignes. Arrivée prévue en gare de Bourg St Maurice vers **18 heures**.

Dénivelée : + 700 m, - 1130 m

Longueur : 16 km

Horaire : 5 h 15 mn

**Code : QWTVAN**

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, risques d'avalanches, etc...), soit directement du fait de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe, etc...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ils ne concernent que la marche effective, tous les temps de repas, de pause ou de contemplation sont à ajouter. Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués.

### **Enneigement :**

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer (notamment en début et fin de saison), nous assurons tout de même le départ de nos séjours.

L'ambiance et la luminosité hivernale sont au rendez-vous même s'il faut porter un peu les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige. Depuis que nous organisons cette randonnée, nous avons rarement eu besoin de porter les raquettes.

# FICHE PRATIQUE



## **ACCUEIL**

**Le Jour 01 à 8 heures devant la Gare de Bourg St Maurice.**

Merci de nous préciser votre **mode d'accès à l'inscription**, afin de nous permettre d'organiser les navettes jusqu'au départ de la randonnée.

**Si vous arrivez en retard :** Le jour même, en cas de retard de dernière minute, laissez un message au café Le Tonneau (Tél : 04 79 07 51 60).

**Accès train :** Gare de Bourg St Maurice

**La veille :**

Paris Gare de Lyon : 16h58    18h58 : Lyon Part Dieu : 19h08    22h58 : Bourg St Maurice

Lyon Part Dieu : 19h08

22h58 : Bourg St Maurice

Marseille : 17h10

18h54 : Lyon Part Dieu : 19h08

22h58 : Bourg St Maurice

Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf).

**Accès bus :** Gare de Bourg St Maurice

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site [www.comparabus.com](http://www.comparabus.com). Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles qu'avion, train, bus ou covoiturage.

**Accès voiture :** Gare de Bourg St Maurice

Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

Covoiturage :

Nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire : d'une part, il nous est difficile d'organiser le covoiturage et d'autre part, la loi nous interdit la divulgation de coordonnées personnelles. Cependant, soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

[www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr) ou [www.idvroom.com](http://www.idvroom.com).

L'utilisation en est efficace et simple.

Autoroute A 43, puis A430 jusqu'à Albertville. Ensuite N90 jusqu'à Bourg St Maurice.

Parking :

Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking au départ (à Tignes) ou à l'arrivée de la randonnée (au Manchet). Ces parkings sont payants jusqu'au 8 mai (**pris en charge par nos soins**).

**Accès avion :** Aéroport de Lyon Saint-Exupéry

Lyon Saint Exupéry : [www.lyonaeroports.com](http://www.lyonaeroports.com)

Liaisons régulières pour Chambéry : [www.altibus.com](http://www.altibus.com), puis train pour Bourg St Maurice.

**Code : QWTVAN**

## DISPERSION

### Le Jour 05 à 18 heures à la Gare de Bourg Saint Maurice.

#### Retour train : Gare de Bourg St Maurice

Bourg St Maurice : 18h14                      Deux changements                      00h14 : Paris Gare de Lyon  
Bourg St Maurice : 19h07                      20h07 : Chambéry : 20h27    21h52 : Lyon Part Dieu  
Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou [www.oui.sncf](http://www.oui.sncf).

#### Retour bus : Gare de Bourg St Maurice

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site [www.comparabus.com](http://www.comparabus.com). Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles qu'avion, train, bus ou covoiturage.

#### Retour voiture : Gare de Bourg St Maurice

#### Retour avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry

Lyon Saint Exupéry : [www.lyonaeroports.com](http://www.lyonaeroports.com)

Train pour Chambéry, puis liaisons régulières : [www.altibus.com](http://www.altibus.com)

#### Hébergement avant ou après la randonnée :

Les hébergements ci-dessous sont des partenaires de PEDIBUS :

A Bourg St Maurice :

Hôtel Le BSM (04 79 07 11 34)

[www.le-bsm.com](http://www.le-bsm.com)

Hôtel \*\* Arolla (04 79 07 01 78)

[www.hotel-arolla.fr](http://www.hotel-arolla.fr)

## FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.
- Carte de membre de la FFME ou du CAF (si vous êtes adhérent).

## NIVEAU



Dénivelée moyenne : 750 m

Maximum : 890 m

Longueur moyenne : 13 km

Maximum : 16 km

Horaire moyen : 5 h 15 mn

Maximum : 5 h 45 mn

Le rythme de marche est lent et régulier, l'aspect découverte est privilégié sur l'aspect sportif.

**Code : QWTVAN**

## HEBERGEMENT



Refuges du Parc national de la Vanoise chauffés et gardés, en dortoirs.  
Les refuges sont généralement pourvus de sabots en caoutchouc.  
Les lits sont équipés de couvertures.

Jour 1 : Refuge de La Leisse en grands dortoirs. **Pas d'eau courante**. L'ambiance chaleureuse est typique d'un refuge de montagne et l'accueil de Céline, la gardienne y contribue.  
Les chalets-refuges Chaloin, ont été choisis par le parc de la Vanoise dans les années 1960 pour répondre à diverses exigences : rusticité, robustesse, convivialité, mise en chauffe rapide, insertion dans des sites naturels, mais surtout rapidité de construction. En effet, il ne se passait guère que trois semaines entre le premier héliportage et l'ouverture au public !  
La pièce commune dans le chalet principal est chauffée.  
Les dortoirs sont dans un chalet annexe, non chauffé. **Nous n'avons jamais froid** car, soit le dortoir est complet et il y fait chaud, soit ce n'est pas le cas et il y a des couvertures supplémentaires.

Jour 2 : Refuge du Plan du Lac en dortoirs de 6 à 8 personnes. **Eau courante** et quelquefois possibilité de douches. Juliette et Guilhem vous accueilleront dans ce chaleureux refuge.

Jour 3 : Refuge de La Femma en dortoirs de 4 à 6 personnes. **Eau courante** et quelquefois possibilité de douches. Ce refuge récent accueille nos groupes en raquettes depuis..., 20 ans déjà !!!

Jour 4 : Refuge du Fond des Fours, en grands dortoirs. **Pas d'eau courante**. Vous ne serez pas dépaysés, car c'est également un chalet-refuge Chaloin. La pièce commune dans le chalet principal est chauffée. Les dortoirs sont dans un chalet annexe, non chauffé. **Nous n'avons jamais froid** car, soit le dortoir est complet et il y fait chaud, soit ce n'est pas le cas et il y a des couvertures supplémentaires.  
L'ambiance chaleureuse est typique d'un refuge de montagne et c'est une autre Claire qui vous accueille.

### Repas :

Le repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes. La restauration servie est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse et adaptée au programme des randonneurs.  
Les repas froids pris au cours de la randonnée sont copieux et accompagnés de vivres de course (fruits secs, chocolat, biscuits). Le pique-nique du premier jour est fourni, une partie de ceux des jours suivants préparés par les gardiennes et gardiens des refuges

## TRANSFERTS INTERNES

Si vous venez en voiture, nous vous demandons de bien vouloir utiliser votre véhicule pour rejoindre le départ de la randonnée et effectuer les navettes entre Tignes et Val d'Isère.

## PORTAGE DES BAGAGES



**Limité au maximum.** Vous portez la totalité de vos affaires personnelles et une partie des repas de midi et répartis entre tous. Le pique-nique du premier jour est fourni, une partie de ceux des jours suivants préparés par les gardiennes et gardiens des refuges.

Très rarement, il arrive qu'un refuge ne soit pas gardé. Dans ce cas, nous aurons à porter un repas du soir et un petit-déjeuner supplémentaires.

Prévoyez une place pour du matériel collectif de sécurité.

## GROUPE

de 6 à 12 personnes seulement

### Dédoublement :

En raison d'une forte demande, il peut arriver que le séjour soit dédoublé. Dans ce cas, chaque groupe sera indépendant et encadré par son propre accompagnateur.

### Groupes constitués :

Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisissez, avec un tarif étudié.

Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous.

## ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'Etat, qualification raquettes **connaissant parfaitement le massif.**

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques et à la nivologie.
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Etre disponible et à votre écoute.

## MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes robustes et légères, avec des fixations à plaques et des pointes antidérapantes adaptables à toutes les chaussures de montagne ou de trekking, des bâtons, ainsi que le matériel de sécurité spécifique à la randonnée.

Raquettes TSL 225

Bâtons rigides, plus solides que les bâtons télescopiques.

Nous fournissons gracieusement ce matériel. Si vous êtes déjà équipés, vous pouvez utiliser votre propre matériel, s'il est parfaitement fiable. Merci dans ce cas de nous le signaler à votre inscription, en précisant ce que vous avez déjà. Cela permettra de mieux évaluer les besoins en matériel du groupe.

Pour votre confort, si vous mesurez moins de 1,60 m et pesez moins de 55 kg, merci de nous le signaler, nous tâcherons de vous fournir une paire de raquettes adaptée à votre morphologie. De même, si vous mesurez plus de 1,80 m et pesez plus de 80 kg.

**Code : QWTVAN**

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

### Vêtements :

#### Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine (les sous-vêtements en laine mérinos sont confortables et génèrent peu de mauvaises odeurs), la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire. Eviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chauds et encombrants.

#### La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou tour de cou.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet).
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée montantes tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. **Proscrire absolument les bottes et après-skis.**
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.



#### Equipement :

- **1 sac à dos de 35/40 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Papier toilette + 1 briquet pour le brûler.
- Crème solaire + écran labial.
- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

#### Pour le soir à l'hébergement :

- Un drap-sac. **Les duvets sont inutiles.**
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable.
- 1 paire de chaussures de détente légères.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 frontale ou lampe de poche.

#### Pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

#### **Et puis...**

- Une dose de bonne humeur et pourquoi pas une petite spécialité de chez vous à partager lors d'un pique-nique ou d'une soirée !

## Partenariat PEDIBUS – Raidlight – Vertical

PEDIBUS, implantée dans le Parc Naturel de Chartreuse depuis 1986, compte comme voisins les entreprises sœurs Raidlight et Vertical installées à St Pierre de Chartreuse.

Les deux marques conçoivent des produits légers, techniques et toujours plus ergonomiques pour les pratiques de montagne depuis plus de 12 ans, et même depuis 1984 pour Vertical. Forts de cette histoire, de l'expérience d'employés de tous niveaux sportifs, et d'une collaboration étroite avec les utilisateurs en recueillant leurs avis, Raidlight et Vertical proposent des produits adaptés à la pratique de chacun.

Raidlight et Vertical, tout comme PEDIBUS, partagent cette passion de la Randonnée et de l'Outdoor, cette envie de parcourir des sentiers et chemins, qui apportent lacet après lacet leurs lots de paysages et de découvertes. En partageant le même cadre, les mêmes passions et les mêmes valeurs, nous nous sommes naturellement rapprochés, pour progresser ensemble.

En effet, nos valeurs nous engagent à limiter au maximum l'empreinte de notre activité sur l'environnement, à développer l'activité de nos territoires de montagne, mais aussi à être respectueux des hommes et de la nature ici et à l'étranger.

Pour nos deux entreprises, pas de grands discours aujourd'hui, mais plutôt des produits vrais, simples et efficaces.

### Les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous :

Parmi la large gamme proposée par Raidlight et Vertical, les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous différents modèles et vous conseillent :

Le Sac à dos Mixed Alp 38 litres VERTICAL  
Il a fait l'unanimité pour son rapport poids (750 g) / capacité / fonctionnalités.



La Doudoune Hybrid Aeroquest VERTICAL  
Veste Polyvalente adaptée à toutes les sorties hivernales.



La Veste Santi MP+ VERTICAL  
Une veste coupe-vent 2 couches polyvalente, dans des conditions dynamiques et abrasives.



Le Pantalon Windy Spirit MP+ VERTICAL  
Un pantalon très souple et très résistant pour un usage hivernal.



Vous retrouverez ces équipements sur les sites sur [www.raidlight.com](http://www.raidlight.com) et sur [www.verticalmountain.com](http://www.verticalmountain.com), ou dans la boutique de St Pierre de Chartreuse.



Par ailleurs, avec votre inscription, PEDIBUS sera heureux de vous proposer des offres exclusives négociées pour vous.

**Code : QWTVAN**

## **DATES ET PRIX**

Vous trouverez les dates et tarifs sur [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org) code : **QWTVAN**, dans un fichier joint ou sur demande.

### **LE PRIX COMPREND**

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète.
- Le petit-déjeuner du premier jour.
- Le prêt des raquettes et des bâtons, ainsi que le matériel de sécurité.
- Le matériel collectif.
- Les éventuels frais de parking à Tignes ou au Manchet (Val d'Isère).

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Les éventuels jetons de douche.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement – Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **NOS POINTS FORTS**

- Un séjour en refuges, rupture totale avec le quotidien.
- Le vallon de La Leisse, au pied de la Grande Casse.
- Les chamois et les marmottes de la Femma.
- La journée à 3000 mètres d'altitude.
- Les grands espaces de la dernière journée.
- L'accueil avec le petit-déjeuner pour présenter au mieux le week-end.
- L'accueil des gardiennes et gardiens des refuges du Parc de la Vanoise.
- Un groupe limité à 12 personnes pour une meilleure convivialité.
- La fourniture du matériel : raquettes et bâtons, ainsi que le matériel de sécurité.
- L'accès en train facile (5 h de Paris) avec prise en charge à la gare de Bourg St Maurice.
- Le retour en correspondance avec les horaires de train (pas de nuit supplémentaire sur place).

**Code : QWTVAN**

## L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

Pour comprendre et mieux découvrir la Vanoise, il faut en connaître les nombreuses particularités. C'est cet aspect culturel de la randonnée que votre accompagnateur saura partager avec vous.

Pendant plusieurs jours, vous allez évoluer au sein d'un groupe de personnes réunies autour d'une passion commune pour la nature et de l'envie de découvrir un massif. Votre randonnée est l'occasion de partager des moments forts, en faisant preuve de convivialité, d'ouverture d'esprit et d'entraide à l'égard de vos compagnons de voyage.

## BIBLIOGRAPHIE

La raquette, Jean-Marc Lamory, éditions Didier Richard.

La Vie de la montagne, Bernard Fischesser, éditions de la Martinière.

Les Alpes, collectif, sous la direction d'Armand Fayard, Delachaux et Niestlé.

Les Traces d'animaux : 100 vertébrés dans votre poche, Jacques Morel, coll. Guide naturaliste, Delachaux et Niestlé.

La neige. Connaître et observer la neige pour mieux prévoir les avalanches , Robert Bolognesi, Nathan.

"La Vanoise, Montagne de l'homme", Jean Marie JEUDY. Edition GLENAT.

ALPES MAGAZINE n°4, " Tignes, mort de boue ", p 36.

ALPES MAGAZINE n°5, " Régine en son refuge (Fond des Fours) ", p 68.

ALPES MAGAZINE n°8, " Tarentaise, les pièges de l'or blanc ", p 16.

ALPES MAGAZINE n°25, " La Grande Casse : le Mont-Blanc de Pralognan", p 20.

ALPES MAGAZINE n°40, " Les Parcs des Alpes ", p 62.

ALPES MAGAZINE n°53, " Quatre parcs sans frontière ", p 12.

ALPES MAGAZINE n°62, " Ski de printemps en Vanoise ", p 48.

ALPES MAGAZINE n°73, " Tarentaise, la vertu des versants ", p 60.

ALPES MAGAZINE n°82, " Parc national de la Vanoise, il tutoie les cieux ", p 90.

ALPES MAGAZINE n°98, " La Vanoise, une terre de passions ", p 22.

ALPES MAGAZINE n°145, " La Planète Tignes ", p 36.

ALPES MAGAZINE n°145, " Mars 1952, les dernières heures de Tignes ", p 50.

ALPES MAGAZINE n°178, " Refuge du Fond des Fours, la Femme-Orchestre ", p 36.

## CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard " Massif de la Vanoise"

1 / 25 000 IGN 3633 ET " Tignes - Val d'Isère "

# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

### **Quand réserver ?**

De toutes façons, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte. Votre acompte n'est débité que lorsque la randonnée est assurée (sauf paiement sur notre site sécurisé). Une randonnée est assurée lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si la randonnée est annulée, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous remboursons votre acompte.

### **Comment réserver ?**

- **En ligne** sur notre site internet [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org) en inscrivant le code du séjour en haut de la page d'accueil. Une fois sur la page du séjour, cliquez sur "Me préinscrire ". Vous pouvez ensuite payer par tous moyens de paiement, en particulier par carte bancaire sur notre site sécurisé.

- **Par courrier.**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Inscription signée parvenue dans nos bureaux :

- à plus de 22 jours du départ : aucun frais d'inscription.
- entre 21 jours et 8 jours du départ : frais d'inscription : 10 € (20 € pour les randonnées liberté et les voyages).
- à moins de 8 jours du départ : d'inscription : 20 € (30 € pour les randonnées liberté et les voyages). Le paiement doit être obligatoirement effectué par carte bancaire.

### **Mode de paiement – au choix :**

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard (paiement en ligne sur notre site sécurisé [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org)).

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard. (paiement par correspondance). Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature au bas du bulletin d'inscription.

Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par carte bancaire.

Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire par correspondance, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.

- Par chèque bancaire français à l'ordre de PEDIBUS (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).

- Par chèques vacances.

### **Accusé de réception :**

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà votre randonnée est assurée.

### **Confirmation :**

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons notre confirmation définitive. Elle comprend notre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

**Code : QWTVAN**

## ANNULATION

### De notre part :

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

### De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement**) :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier.

Il est disponible sur [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org) ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

**Code : QWTVAN**

## **L'Assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour Causes Dénommées :

\*Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

\*La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

## L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par évènement,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

Rejoignez la communauté PEDIBUS sur :  
[www.facebook.com/pedibus.org](http://www.facebook.com/pedibus.org)

[@RandoPedibus](http://www.twitter.com)



N'hésitez pas à partager :

- vos photos de randonnée.
- vos commentaires
- nos bons plans
- les dernières infos dans le monde de la randonnée, de la montagne et du voyage
- les actualités et nouveautés de Pedibus en direct

**PEDIBUS – Maison du Rosaire – 73670 SAINT PIERRE D'ENTREMONT – FRANCE**

**Tél : (+33) 04 79 65 88 27 - Fax : (+33) 04 79 65 87 60**

**Email : [pedibus@pedibus.org](mailto:pedibus@pedibus.org) - Site Internet : [www.pedibus.org](http://www.pedibus.org)**

PEDIBUS SARL au capital de 8000 € - RCS de Chambéry n° 507 768 919 - Agence de Voyages IM073100009

Garant : Groupama – 5 Rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

RCP : MMA Mutuelles du Mans Assurances – SARL SAGA - BP 54 - 69922 OULLINS Cedex.

N° SIRET : 507 768 919 00015

N° TVA Intracommunautaire : FR 48 507 768 919 Référence à l'article 266.1 du CGI régime de la marge bénéficiaire